

# Université Partir à l'étranger, un choix professionnel, des souvenirs pour la vie

283 étudiants francs-comtois sont partis à l'étranger durant l'année scolaire 2008-2009. Lycée, licence, master, ou formation professionnelle, différents programmes permettent ces échanges européens, voire intercontinentaux.

L'Agence Europe éducation formation France (2E2F) est un groupement d'intérêt public placé sous la tutelle des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du ministère chargé de la Formation professionnelle. Cet organisme a mis en place deux programmes qui permettent aux étudiants de suivre une formation à l'étranger.

Le premier programme est le plus connu de tous : il s'agit d'Erasmus, lancé en 1987 avec la participation de onze pays. Actuellement, il concerne 971 établissements dispersés dans 33 pays, dont les 27 États membres de l'Union européenne. Ces établissements comprennent toutes les universités de France, des grandes écoles privées mais aussi des lycées dans le cadre des BTS.



Ils étaient plus de 28 000 étudiants français à l'étranger en 2009. Photo DR

Tous relèvent de la charte universitaire Erasmus et peuvent accueillir ou envoyer des étudiants souhaitant avoir une expérience en Europe.

Pour l'année scolaire 2008-2009, 283 étudiants francs-comtois ont bénéficié de la mobilité d'études et 33 autres ont quitté la région pour faire un stage à l'étranger. Ils étaient plus de 28 000 étudiants français à l'étranger en 2009.

Pour partir, il suffit d'avertir le Service des relations international (SRI) de l'établissement d'origine au moins un an à l'avance. Cette année permettra à l'étudiant de se préparer administrativement, mais surtout psychologiquement.

## Qui peut partir et comment ?

« Le but de ce programme est de rendre ces étudiants autonomes, explique Lydie Lagouarde, responsable de la communication. Mais il est nécessaire d'avoir un vrai projet d'avenir. Cette année permet aussi au SRI de jauger la motivation et la capacité, ou non, de l'étudiant à s'adapter à un nouveau mode de vie. »

L'étudiant peut partir en stage ou en formation pour une durée variant entre trois et six mois. Sur place, il devra suivre les cours, faire remplir une fiche de présence, passer des examens et présenter ses relevés de note dès son retour à l'établissement de départ à son retour.

Ce programme Erasmus est rendu possible grâce une harmonisation générale des formations en Europe, qui permet en plus des échanges, une validation des

acquis. Il n'est pas question que l'élève redouble à son retour, affirme Lydie Lagouarde. Les périodes de mobilités sont validées et donnent à l'étudiant les ECTS correspondants aux cours qu'il a suivis dans l'établissement d'accueil.

Pour ceux qui s'inquiéteraient pour les cours manqués, Karine les rassure : « J'ai passé un trimestre au Canada quand j'étais au lycée. Le rattrapage du retard, c'est juste une question d'organisation ! »

Depuis 2004, il y a un deuxième programme, Erasmus Mundus, et qui concerne les étudiants européens et non-européens de niveau master. Les élèves en doctorat pourront aussi y prendre part pour la première fois en septembre 2010. « Ce programme est ouvert aux étudiants du monde entier, précise Lydie Lagouarde. C'est pour cela qu'il y a une sélection très drastique, on ne prend que les meilleurs ! »

La plupart des formations durent deux ans durant laquelle l'étudiant doit étudier dans deux établissements différents en Europe et un troisième hors Europe s'il le souhaite. En 2009, la France était impliquée dans 46 % des masters Mundus dans le monde.

Pour finir, le programme Leonardo da Vinci permet aux jeunes en formation professionnelle initiale, aux salariés et aux demandeurs d'emploi de faire un stage dans un pays européen. Le personnel de la formation professionnelle peut également suivre une formation à l'étranger. En 2009, 2473 bourses de mobilité ont ainsi été versées aux apprentis.

Auriane Steiner

### SE RENSEIGNER

- L'Agence Europe éducation formation France - Tel. 05.56.00.94.00  
- EMA (Erasmus Mundus Association) groupe des étudiants et anciens étudiants : e-mail : service(at)ema.eu ou téléphone : +49 - 851 - 98 86 66 805

## Mélie, une formation professionnelle en Irlande.



Mélie a suivi une formation professionnelle de six mois en Irlande. Photo DR

Après un BTS assistante trilingue, Mélie, Belfortaine de 23 ans, est partie six mois à Cork, en Irlande, grâce au programme Leonardo da Vinci. Celui-ci lui a permis de faire un stage dans une agence de recrutement.

« J'ai appris à gérer un standard téléphonique en anglais et une base de données, explique Mélie. Mais surtout, j'ai découvert une nouvelle culture et une autre vision des choses. Cette expérience m'a aidée à être plus sereine et responsable. »

Une bourse d'aide à la mobilité lui a permis de couvrir ses frais de logement et de déplacement.

Dans le cadre de ce program-

me Leonardo da Vinci, les salariés suivent aussi une formation intensive d'un mois avant de commencer leur travail. « C'est considéré comme un mois d'adaptation, tout est nouveau, tout est à découvrir, le pays, la langue, les coutumes... Au travail par exemple, le jean était autorisé uniquement le vendredi », explique la jeune femme.

Mais ces meilleurs souvenirs restent les excursions du week-end. Chaque semaine, elle partait découvrir un village, une ville, un monument...

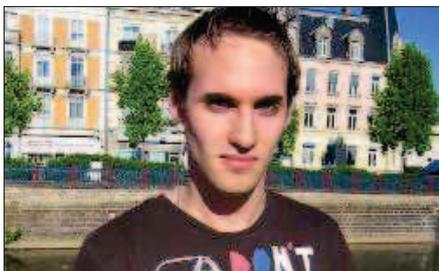
Ces visites lui ont permis de faire d'inoubliables rencontres. « Je le referai sans hésiter, s'empressent d'insister Mélie. Au Canada peut être... »

A.S.

## Et si ça ne marche pas ?

« L'échec est extrêmement rare », affirme Lydie Lagouarde. La tâche du Service des relations internationales est de jauger la motivation, la capacité d'adaptation de l'étudiant mais surtout sa maturité ! « Si l'étudiant n'est pas jugé apte à partir, il ne pourra pas être candidat, ou bien son départ sera repoussé à une année suivante. Cependant, il peut arriver qu'une fois sur place, cela se passe mal... Il faut savoir que l'étudiant se retrouve seul, dans un environnement inconnu où l'on parle une langue étrangère. L'élève peut alors se retrouver perdu et se refermer sur lui-même. Dans ce cas-là, pas de panique ! Il prévient l'établissement d'accueil et son enseignant-tuteur de sa décision de rentrer chez lui. Une fois arrivé en France, il devra se rendre dans son établissement d'origine pour avertir de son retour. Il pourra alors reprendre sa scolarité normalement. Je le répète, c'est très rare que l'étudiant rentre avant la date butoir, insiste la responsable de communication. Généralement, l'enseignant tuteur et l'établissement d'accueil trouvent rapidement des solutions sur place et restent à la disposition de l'élève en cas de besoin ».

## Ivan, un semestre en licence LEA à Barcelone



Ivan a vécu 6 mois en Espagne pour sa licence LEA. Photo Auriane Steiner

En licence LEA (langues étrangères appliquées) à la fac de Montbéliard, Ivan est parti six mois à Barcelone pour y valider son dernier semestre de licence 3.

« Il y a un temps d'adaptation d'environ dix jours, mais on se retrouve vite dans le bain, explique l'étudiant. Quand vous devez visiter et trouver un appartement dans les quinze premiers jours, vous n'avez pas le choix ! »

Ivan était en collocation avec deux Espagnols qui lui ont permis de s'adapter plus facilement à la vie de tous les jours en Espagne. Il estime avoir beaucoup progressé, surtout en ce qui concerne le langage

courant. Il explique : « Avoir des vrais professeurs espagnols, avec leur accent et leur débit ultra rapide, ça n'a rien à voir avec un cours d'espagnol basique ! En plus, j'ai dû apprendre le catalan, la langue locale ».

Ivan a eu l'occasion de visiter un peu l'Espagne, notamment Valence et Salamanque, et a validé sans problème son dernier semestre de licence. En plus des Espagnols, Ivan a aussi rencontré des Anglais, des Allemands...

« Les rencontres que j'ai faites restent mon meilleur souvenir, avoue-t-il. Maintenant, j'ai des contacts dans le monde entier. J'espère les revoir bientôt ! »

A.S.

## Solen, une licence d'architecture au pays des kangourous

Solen, 21 ans, de Belfort, est partie faire une licence 3 d'architecture à l'autre bout du monde, en Australie. Cette année à l'étranger a été possible grâce à un échange particulier entre l'Ensa (École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg) et l'Université du Queensland (UQ) à Brisbane, au nord-est du continent. Comme les saisons sont inversées, la rentrée des classes s'est faite le 27 juillet.

« Nous sommes arrivés deux semaines plus tôt, explique Solen. Nous étions en auberge de jeunesse et nous devions trouver nous-mêmes un appartement. J'ai finalement opté pour une Shared House. »

La jeune étudiante a loué une chambre en collocation avec trois autres étudiants chez deux Australiens, un artiste peintre et une architecte. Solen a fait de nombreuses rencontres, grâce au bus...

« Là-bas, raconte-t-elle, il n'y a pas de carte des transports : un vrai cauchemar au début ! J'étais obligée de demander à chaque fois si j'étais dans le bon bus et quand je devais descendre. Les Australiens sont vrai-



Solen a passé 12 mois en Australie pour sa licence d'architecture. Photo DR

ment chaleureux. Je me suis fait plein d'amis en demandant ma route ! »

En ce qui concerne les cours, il n'y avait que trois Français pour quatre-vingts élèves. « J'ai encore beaucoup de vocabulaires techniques propres à l'architecture à apprendre, avoue Solen. Mais pour ce qui est de la vie courante, je me sens

presque bilingue ! »

Durant les grandes vacances de cet hiver (deux mois, comme en été en France), elle a eu l'occasion d'aller à Sydney, à Byron Bay, au sud de Brisbane, et sept semaines en Nouvelle-Zélande. La jeune étudiante conclut : « J'ai l'impression d'avoir vécu deux ans

là-bas : c'était vraiment très riche en aventures et en rencontres inoubliables ! Dans mon métier, il faut voyager et découvrir d'autres architectures. J'aimerais continuer mes études dans les pays nordiques, à l'école d'architecture de Delft, en Hollande. » Et plus tard, pourquoi pas le Japon.

A.S.